

Plus de 5 000 personnes sont actuellement en détention à la prison centrale de Yaoundé, soit 5 fois plus que sa capacité. La majorité de ces personnes se trouvent en détention préventive, dans l'attente de leur procès.

Ilaria Allegrozzi a fait sa dernière incursion dans ce lieu de promiscuité en 2016. La chercheuse senior de Human Right watch sur l'Afrique centrale avait été « choquée par les conditions de vie abjectes, notamment par les latrines d'une saleté repoussante et par le fait que des centaines de détenus étaient entassés dans une même cellule exigüe. La prison n'avait qu'une seule infirmerie, avec un seul médecin. », se rappelle-t-elle en indiquant que « Mes contacts au Cameroun me disent que rien n'a changé depuis lors. Un avocat camerounais, qui visite régulièrement la prison, a déclaré cette semaine à Human Rights Watch », révèle Ilaria Allegrozzi.

Selon Human Rights Watch, la situation dans les autres prisons n'est guère meilleure. La prison de Maroua, dans la région de l'Extrême-Nord, a été conçue pour 350 détenus mais elle en compte actuellement plus de 1 470, dont environ 70 % sont en attente de leur procès. La prison centrale de Buea, dans la région du Sud-Ouest qui est en proie à des troubles, a été construite pour 700 personnes. Mais cette prison en compte actuellement plus de 2 000, dont également une majorité en détention provisoire dans l'attente d'un procès.

Human Right Watch estime donc qu'il est impératif de protéger cette population carcérale du nouveau Coronavirus. Cette surpopulation est doublement défavorable pour ce qui est de la protection face à la pandémie.

En effet, l'une des mesures barrières adoptées par les autorités camerounaises est la limitation à 50 (au maximum) du nombre de personnes qui doivent constituer un rassemblement. Aussi, il est littéralement impossible de garder ses distances, de pratiquer l'auto-isolément et prendre des précautions de base comme se laver les mains. Des mesures sont prises comme le lavage des mains pour les visiteurs, mais les avocats préviennent que c'est loin d'être suffisant. « Si jamais le virus se répand à l'intérieur de la prison, aucun traitement médical ne sera possible. Les détenus sont empilés les uns sur les autres; il est impossible de garder une saine distance. Cette prison est comme un volcan prêt à exploser. », a confié un avocat qui fréquente permanemment la prison centrale de Yaoundé à Human Right Watch.

L'organisation de défense des droits de l'Homme rappelle que selon le droit international, il incombe au gouvernement du Cameroun d'assurer que la population carcérale ait accès aux soins médicaux, ce qui relève de l'impossible avec la menace de cette pandémie qui fait des ravages dans le monde entier.

Human Right Watch estime donc que « les autorités devraient remettre en liberté les prévenus dont la détention provisoire n'est pas absolument justifiée pour des raisons de sécurité publique, et mettre en place un système permettant d'envisager une libération anticipée ou une liberté surveillée pour les détenus les plus exposés au risque représenté par le virus, notamment les plus âgés et ceux dont l'état de santé rend le virus encore plus dangereux pour eux, ainsi que ceux qui sont détenus pour des infractions mineures. Sans cela, la santé – et la vie – de milliers de personnes seront en danger. » indique l'organisation.

avec Cameroonvoice
